

Grand Poitiers Communauté urbaine

Le classement sonore des infrastructures dans Grand Poitiers

Le classement sonore des infrastructures est un document d'urbanisme du PLU de Grand Poitiers. Il s'agit donc d'un **document opposable**.

Dans chaque département, le Préfet recense et classe les infrastructures de transports terrestres (routes et voies ferrées) en fonction de leurs caractéristiques sonores et du trafic. **Ce dispositif réglementaire préventif** permet de repérer les secteurs les plus affectés par le bruit (en 5 catégories). Les nouveaux bâtiments d'habitation, les établissements d'enseignement et de santé, ainsi que les hôtels, venant s'édifier dans les secteurs classés doivent **respecter des prescriptions particulières d'isolement acoustique de façade**.

Retrouvez les jeux de données associés à cette thématique en Open Data :

[Environnement - classement sonore des infrastructures de transports terrestres](#)

(<https://data.grandpoitiers.fr/explore/dataset/environnement-classement-sonore-des-infrastructures-de-transports-terrestres-gra/table/>)

Contact

Direction Hygiène publique - Qualité
environnementale

☎ [05 49 52 35 35](tel:0549523535)

✉ [Courriel](#)

En savoir plus

[Site de la DDT86 "Classement sonore des infrastructures" \(http://www.vienne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Bruit-des-transports-et-du-voisinage/Classement-sonore-des-infrastructures/node_2586\)](http://www.vienne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Bruit-des-transports-et-du-voisinage/Classement-sonore-des-infrastructures/node_2586)

GRAND POITIERS

84, rue des Carmélites
86 000 Poitiers
Tel : 05 49 52 35 35

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30